

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 007-200039808-20231212-2023_12_010-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 12 décembre 2023
Convocation du 05 décembre 2023

N° 2023_12_010

Objet : Administration Générale – Mise à disposition d'un véhicule de police municipale par la commune de Ruoms

Le 12 décembre 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à RUOMS Espace Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents excusés : Patrice FLAMBEAUX, Françoise PLANTEVIN

Pouvoirs : Thierry BESANCENOT à Guy CLEMENT, Sylvie CHEYREZY à Claude BENAHMED, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Françoise HOFFMAN à Antoine ALBERTI, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Maurice CHARBONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Le **vice-président** aux finances informe les membres du conseil que dans le cadre de la création d'un service commun mutualisé de police municipale intercommunale, la commune de Ruoms met à disposition à titre gracieux son véhicule de police le temps nécessaire à la livraison du nouveau véhicule intercommunal. Une convention établit les modalités administratives de cette mise à disposition.

Le Président, demande aux conseillers de se prononcer sur cette mise à disposition.

Le Conseil, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Accepte la mise à disposition d'un véhicule de police municipale de la commune de Ruoms.

Autorise le Président à signer la convention de mise à disposition.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de Séance

Maurice CHARBONNIER

